

REGLEMENT INTERIEUR D'UTILISATION DE LA PISTE DU PARC TOURISTIQUE DES COMBES

ART 1- RESPONSABILITE DES PILOTES

Est responsable des personnes qui entrent sur la piste grâce à lui.

ART 2- ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs sont sous la responsabilité du détenteur de badge qui doit être licencié.

ART 3- ACCES ET ROULAGE

L'accès à la piste doit toujours se faire accompagner d'une personne apte à donner l'alerte en cas d'accident sur la piste. Il est interdit d'être seul sur le site.

ART 4- INTERDICTION DE FUMER

Il est STRICTEMENT interdit de fumer dans les stands à toute personne y pénétrant SOUS PEINE D'EXCLUSION DEFINITIVE(y compris pour toi philippe)

ART 4 Bis- ANIMAUX INTERDITS

Les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse obligatoirement.

ART 5- HORAIRES D'UTILISATION DE LA PISTE

Les horaires d'ouverture de la piste sont : 9h00 /12h00 et de 13h00/18 h00

ART 6- SENS DE ROULAGE

Tous les véhicules (kartings, motos) devront rouler dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre, **il est strictement interdit de prendre le circuit en sens inverse y compris dans la voie des stands sous peine d'exclusion définitive.**

ART 7- PORT DU CASQUE ET EQUIPEMENT

Le port d'un casque et d'un équipement de sécurité approprié et homologué en état est obligatoire pour l'utilisation de la piste.

ART 8- INTERDICTION

Il est strictement interdit de rouler en duo et en karting et en moto (enfants, animaux, etc.)

ART 9- VITESSE DANS LA VOIE DES STANDS

La vitesse dans la voie des stands est limitée à 20 km/h maximum avec interdiction formelle de rouler en sens inverse sous peine d'exclusion définitive.

ART 10- DECHETS

Des poubelles sont à votre disposition dans les stands, merci de respecter les lieux et l'environnement. Le tapis environnemental est obligatoire concernant les motos.

ART 11- BRUIT

Le bruit ne devra pas excéder 102db pour les motos et 95db pour les kartings comme stipulé dans les RTS (Règles Techniques de Sécurité fédérales)

ART 12-GESTION DES TEMPS DE ROULAGE

Les temps de roulages des groupes karting/karting loc/ moto se déroule de la façon suivante :

1 faible fréquentation : Karting-Motos-Karting Loc-Karting-Motos-Karting loc ETC...

2 fréquentations importantes : Karting- karting Loc-Motos-karting Loc- Karting- ETC.....

3 Pour les catégories minimales, mini kart, cadet (ne pouvant rouler avec d'autres catégories) ils s'incèreront dans la rotation normale

Les séries sont d'environ 10 à 15 mn selon fréquentation,

4 dans la limite de 30 machines

5 le RMC se réserve le droit de faire des séries débutants et confirmés si cela est nécessaire

ART 13- INTERDICTION DE CIRCULATION

Il est interdit de rentrer en voiture, fourgonnette, fourgon dans l'enceinte des stands(sauf aido)

ART 14- AUTORISATION REMORQUE

Il est autorisé de rentrer les remorques pour décharger votre machine sous condition qu'il n'y ait pas de fréquentation importante et que vous sortiez votre remorque dès que votre matériel est déchargé.

ART 15- PORTAIL COULISSANT

Il est interdit de bloquer le portail coulissant en position « ouvert » en dehors du chargement-déchargement du matériel.si le portail reste ouvert etes responsable

ART 16- STATIONNEMENT

Merci de stationner vos véhicules correctement sur le parking en prenant soin d'optimiser la place et de laisser libre l'accès au parc touristique des Combes

ART 17- MACHINES ADMISES

Pour les motos, l'homologation de la piste est limitée à 25cv et 125cc 2tps ou 250cc 4tps.

ART 18- SANCTIONS

En cas de non-respect du présent règlement, un avertissement ou une exclusion définitive de la piste sera appliqué en vertu du CSN (Code Sportif National)

ART 19- RESPONSABILITE EN CAS DE VOL

Le Club décline toute responsabilité en cas de vols ou de détérioration, soyez vigilant En cas de problème merci de joindre les responsables de votre club

Je soussignéavoir pris connaissance du règlement.

En cas de non-respect, un avertissement sera donné avant l'exclusion définitive de la piste pour une durée déterminée par les responsables de votre Club,

Lu et approuvé date/ signature